

# Des indépendants de plus en plus courtisés

*Les gérants indépendants séduisent une clientèle croissante. En quelques années, leur nombre s'est multiplié par cinq. Ils gèrent aujourd'hui 15% des fonds déposés en Suisse.* **PATRICIA MEUNIER**

Le succès de la gestion indépendante se lit dans les chiffres. Il y a une quinzaine d'années, les gérants externes ne représentaient que 3 à 4% de la masse d'avoirs gérés en Suisse. Aujourd'hui, leur part est estimée à 15% par l'Association suisse des gérants (ASG). Pour répondre à cette tendance à la hausse, les banques depositaires s'organisent pour faire face aux différents modèles d'affaires conçus par les gérants de fortune indépendants qui, avec leur statut de société de gestion, se doivent de déposer les avoirs de leurs clients auprès d'un établissement bancaire reconnu par la loi.

Ces gérants travaillent la plupart du temps avec différentes banques. Une nécessité car leurs clients ont généralement des comptes auprès de plusieurs établissements et ne souhaitent pas les quitter. Comme la crise a augmenté la tendance à la diversification, les particuliers choisissent souvent de travailler avec différentes banques, afin de mieux répartir les risques.

Dans son activité, un gérant travaille normalement avec une ou deux banques. Néanmoins, certains gestionnaires indépendants cumulent les depositaires. Par ailleurs, ils n'utilisent pas forcément les services de courtage de la banque mais passent par un courtier spécialisé. Sous cette forme, le gérant est moins dépendant de la banque, on l'appelle alors «gérant indépendant» par opposition à «tiers gérant».

«Il y a peu de structures de gestionnaires indépendants en Suisse, explique Paul Lombard de la société

de gestion Bruellan. Il faut compter au minimum 100 millions d'avoirs sous gestion pour faire tourner une société de ce type. Dans notre cas, nous utilisons la banque pour son



**Nous constatons une accélération de la volonté des banques de travailler avec les gérants indépendants.**

**ANTOINE SPILLMANN / Bruellan**

service de depositaire et nous gardons notre indépendance pour la gestion et le courtage. Nous sommes moins profitables pour une banque qu'un tiers gérant qui travaille avec une seule banque, aussi bien pour déposer les avoirs de ses clients que pour les activités de courtage.»

Les banques suisses, en particulier celles qui sont actives dans le private banking, ont ainsi développé

des modèles de collaboration avec les gérants de fortune indépendants. Par exemple, elles mettent à disposition des services spécialisés, comme les advisory, des moyens techniques et des modèles de conseil répondant aux besoins de leur clientèle de gestionnaires et de leurs clients.

«Depuis 1996, nous possédons un desk au service des tiers gérants qui a l'avantage de côtoyer les services de Bourse, de trading et des changes, ce qui permet de répondre très rapidement à leurs demandes, résume Pierre-Louis Chardier, responsable des gérants indépendants chez Bordier. En outre, les gérants externes bénéficient de notre soutien en matière d'ingénierie patrimoniale, notamment pour des services fiscaux, juridiques ou d'analyses financières.»

## De plus en plus de gérants

En Suisse romande, Credit Suisse emploie une quarantaine de collaborateurs au service de tiers gérants. «Nous mettons à leur disposition une palette de produits et services ainsi qu'une plateforme informatique de très haut niveau, explique Philippe Anderegg, responsable des gérants externes pour la Suisse romande chez CS. Ce segment représente une part importante des biens gérés en Suisse et correspond aux besoins d'une clientèle qui recherche une gestion indépendante et une plus grande flexibilité.»

«La Finma recense environ 7000 intermédiaires financiers dont 40%, soit 2800, font de la gestion de fortune, explique Patrick Dorner, directeur de l'Association suisse des gérants de fortune (ASG). Seule une

fraction de ces gérants possède un statut d'intermédiaire qualifié qui leur donne le droit d'utiliser des parts de fonds de placement.» Tout gérant de fortune qui souhaite conserver ce



**De nombreux gestionnaires, employés de banques, se sont mis à leur compte, sur demande de leurs clients.**

**PATRICK DORNER / ASG**

statut doit adhérer à une association professionnelle ayant édicté un code de conduite avec des règles-cadres approuvées par la Finma.

La crise économique n'a pas empêché l'ASG d'enregistrer de nouveaux membres en 2009 (elle totalise à ce jour 1009 adhérents). La forte pression en matière d'objectifs de vente, exercée sur les conseillers bancaires, en incite beaucoup à se lancer en indépendant.

Dans la tourmente, certains clients ont préféré retirer leurs avoirs de grandes banques au profit de plus petits établissements ou de tiers gérants. «Ces deux dernières années, de nombreux gestionnaires employés dans des banques ont décidé de se mettre à leur compte, souvent sur demande de leurs clients, relève Patrick Dorner. Ce phénomène s'explique vraisemblablement par la crise de crédibilité que traversent les banques et qui affecte moins le modèle de gestion de fortune indépendant, qui évite en effet certains

conflits d'intérêts et offre des garanties supplémentaires en termes de services et de prestations. Un gérant de fortune externe reste libre de choisir ses produits.»

Ces dernières années, la plupart des banques ont développé leur propre service de gérant externe. «De cette manière, elles essaient de capter une clientèle recherchant un service personnalisé du type de celui que fournit un gérant indépendant», constate Marc Amyot de Trillium, société de gestion indépendante à Genève. En conséquence, depuis plus d'une année, certains gérants externes redécouvrent les avantages des banquiers privés.

«La crise a remis au goût du jour certaines valeurs, explique Pierre-Louis Chardier, responsable des gérants indépendants chez Bordier. Un banquier privé peut intéresser un gérant externe car il est indépendant. Dans notre cas, nous n'avons pas de conflit d'intérêts puisque nous ne faisons pas d'activité de marché ni de recherche sell side.»

## Opérations de séduction

Le statut du gérant indépendant a beaucoup évolué ces dernières décennies. «Il y a vingt ans, ils étaient parfois mal considérés par les acteurs bancaires, explique Patrick Dorner. Désormais, les banques considèrent les gérants indépendants comme une solution de diversification, aussi bien en matière d'acquisition que de distribution. On estime que 15% des fonds déposés en Suisse sont gérés par des gérants indépendants, ce qui représente 600 à 700 milliards. Par conséquent, ils sont de plus en plus courtisés par les banques, qui développent services, plateforme informatique et analyses pour eux.»

Antoine Spillmann, de Bruellan, souligne cet intérêt croissant des banques: «Si un employé se met à son compte comme gérant, il peut continuer d'offrir un accès à son client et devenir un autre canal de distribution. D'une manière générale, nous constatons une accélération de la volonté des banques de travailler aussi bien avec les gérants indépendants que les tiers gérants.»

Du côté des banques, Pierre-Louis Chardier confirme que Bordier

s'intéresse à développer le réseau de gestionnaires externes: «Nous souhaitons augmenter notre masse sous gestion, notamment au travers des gérants indépendants qui nous amènent de nouveaux clients. Pour développer les relations avec eux, nous organisons plusieurs fois par année des conférences sur des thèmes économiques ou juridiques susceptibles de les intéresser.» Chez Credit Suisse, Philippe Anderegg confirme que cette clientèle fait partie des objectifs de croissance de la banque.

Le secteur de gestion de fortune indépendante, même s'il évolue discrètement dans le monde financier, constitue un gros apporteur d'affaires des banques. Gérants de fortune



**Il faut compter au minimum 100 millions d'avoirs sous gestion pour faire tourner un gérant indépendant.**

**PAUL LOMBARD / Bruellan**

indépendants et banques devront adapter leur approche pour relever les défis du futur. «Avec la complexité croissante des normes et des règles de compliance, les exigences imposées aux gérants indépendants vont augmenter, ce qui devrait conduire à une concentration de la branche, estime Philippe Anderegg. Dans cette perspective, le nombre de gestionnaires individuels est appelé à diminuer. Il y aura moins d'acteurs isolés dans ce secteur.» ■